

Objet : organisation de la fin de l'année scolaire 2019-20

Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous vous portez bien et que les conditions et rythmes de vie qui nous sont imposés sont vécus en famille avec une sérénité acceptable.

Ci-dessous, vous trouverez un certain nombre de questions que vous vous posez à l'approche de la clôture de l'année scolaire 2019-2020.

Communication des résultats

Les conseils de classe de délibération auront lieu en ce mois de juin, conformément aux obligations particulières liées au Covid-19. Ces particularités vous ont été communiquées dans notre courrier de fin mai 2020 et ont été transcrites dans notre Règlement général des études (<https://islt.be/frais-scolaires-reglements/>) réécrit dans le respect des prescrits légaux et des aménagements liés aux conséquences de la situation sanitaire.

Entre le 15 et le 30 juin 2020, les titulaires de classe vous joindront par téléphone pour partager avec vous la décision individuelle prise lors des délibérations. Ils pourront commenter cette décision, vous présenter les motivations de celle-ci et préciser quelles conséquences cette décision a pour l'avenir scolaire de votre enfant. Lors de cette communication téléphonique, ils rempliront la fiche de réinscription pour vous, le cas échéant.

Les élèves ajournés doivent venir chercher les objectifs et modalités de passation des épreuves au secrétariat entre le 29 juin et le 03 juillet. Ils devront présenter un ou des examen(s) de rattrapage le 31 août 2020 et seront délibérés le 01 septembre 2020.

Les élèves ayant reçu un ou des travaux de vacances doivent venir les chercher au secrétariat entre le 29 juin et le 03 juillet. Ils remettront leurs travaux à leur responsable de section pour le vendredi 04 septembre au plus tard (Mme Depreter, Mr Dewaele dans l'enseignement technique ; Mme Longue en arts graphiques / métiers de la publicité ; Mme Crombez en TechnoCom ; Mme Zandrecki en Ebénisterie).

Les documents qui resteront en notre possession en date du 06 juillet seront alors envoyés par voie postale.

Réunion parents-professeurs et proclamation

Notre traditionnelle réunion parents-professeurs de juin n'aura pas lieu, pour des raisons sanitaires évidentes. La proclamation habituellement prévue le même jour pour les élèves de 6^e techniques et 6^e-7^e professionnelles est également annulée mais nous étudions la possibilité de l'organiser en septembre 2020. En effet, il nous semble très important de permettre à nos élèves de terminales en réussite de se voir récompensés par ce moment festif qui termine un cycle de leur vie.

Elèves obtenant le CESS (équivalent BAC)

Les élèves de 6^e année dans l'enseignement technique et de 7^e année dans l'enseignement professionnel qui obtiennent leur Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur recevront leur formule provisoire par voie postale. Les élèves qui ne peuvent attendre et doivent finaliser leur inscription dans

l'enseignement supérieur grâce à ce document viennent le retirer au secrétariat entre le 29 juin et le 03 juillet. Les documents qui resteront en notre possession en date du 06 juillet seront alors envoyés par voie postale.

Comme à l'habitude, le document CESS officiel doit passer par les services administratifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant de nous revenir aux alentours de février 2021. Nous vous contacterons alors pour venir retirer ledit document.

Rentrée de septembre

Nous devons attendre les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant d'envisager de communiquer le détail de la rentrée de septembre.

Conseils d'orientation

Vos titulaires de classe et responsables de section sont vos premiers interlocuteurs pour vous accompagner dans votre réflexion d'orientation. Sachez en outre que le Centre PMS Libre de Tournai se tient également à votre disposition pour tout conseil d'orientation si cette question devait se poser. Vous pouvez les joindre au 00 32 (0) 69 22 19 63.

Manuels scolaires en prêt et bibliothèque

Les élèves de la 3^e à la 6^e qui disposent d'un manuel « Objectif Français » ou les élèves de 5^e technique de transition qui ont reçu un « Harry Potter » pour le cours d'anglais et ont pu maintenir ces ouvrages dans des conditions acceptables peuvent s'adresser au poste de contrôle sous le porche à l'entrée du site pour les déposer. Notre service comptabilité ajustera la facture de clôture en conséquence.

Les élèves qui doivent encore remettre un ouvrage emprunté à la bibliothèque doivent s'adresser au poste de contrôle sous le porche à l'entrée du site.

Communication de l'Enseignement Supérieur Artistique (ESA) Saint-Luc Tournai

Les inscriptions au concours d'entrée de Septembre sont ouvertes : <http://sup.saintluctournai.be/inscription/je-minscris/>

Nous avons également mis en place une Foire Aux Questions (FAQ), qui pourrait répondre aux interrogations que se posent les étudiants de fin de cycle : <http://stluc-sup-tournai.be/inscription/foire-aux-questions-faq/>.

Dans l'espoir que vos proches et vous-mêmes ayez pu vivre ces mois particuliers de la manière la plus sereine possible, nous vous prions d'agréer, Chers parents, Chers élèves, l'expression de notre entier dévouement et en profitons pour vous souhaiter d'excellents mois d'été.

Pour l'équipe éducative,

Vincent Parotte
Directeur